

SOMMAIRE

Introduction.....	2
Gouvernance.....	2
État de conformité du périmètre d'action	2
Moyens humains et Budget alloués.....	4
Ressources humaines.....	4
Formation	4
Actions planifiées sur 2025.....	5
Version du document.....	8

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC)**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de **BPALC** concerne l'année 2025. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.

- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **BPALC** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité	Commentaire
Accompagner en fonds propres les entreprises de taille moyenne développant des projets sur ou à partir du Grand Est	https://euro-capital.fr/	Clients particuliers et professionnels	Oui	0%	Audit remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée
Site dédié au Fonds ACEF pour la solidarité	https://www.fondsacef.fr/	Clients particuliers et professionnels	Oui	0%	Audit remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée
Accès au site Planète Parrainage	https://www.planete-parrainage.fr/	Clients particuliers et professionnels	Oui	0%	Audit remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée
Enveloppe dédiée à l'innovation et aux initiatives du Grand Est	https://www.fonds-edii.fr/	Clients particuliers et professionnels	Oui	0%	Ce site a été développé avec des outils répondant à l'accessibilité. Audit remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée

Accès au site Prix Engagement Associatif	https://bpalc-prixengagementassociatif.fr/	Clients particuliers et professionnels	Oui	0%	Audit remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée.
Récupération des votes pour les assemblées générales de la BPALC	https://agbpalc.Banquepopulaire.fr/ Communautaire	Clients particuliers et professionnels	Oui	0%	Audit remédiation planifiés pour 2026 pour une conformité à minima à 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée

Total de services numériques : 6.

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de **BPALC**, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de BPALC seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques **BPALC** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Le Groupe BPCE à lancé en 2025 un appel d'offre pour la mise en place d'une offre de formation « Accessibilité numérique », disponible pour l'ensemble des entités du Groupe BPCE

Offre de formation :

Libellé	Type
Sensibilisation à l'accessibilité	e-learning
Comprendre les enjeux d'accessibilité dans la conduite de projets	Classe virtuelle & présentielles
Piloter et tester l'accessibilité	Classe virtuelle & présentielles
Concevoir & designer accessible	Classe virtuelle & présentielles
Développer accessible et tester sur le Web	Classe virtuelle & présentielles

Développer accessible et tester sur Mobile	Classe virtuelle & présentielle
Développer accessible et tester des interfaces hors web et mobile	Classe virtuelle & présentielle
Rédiger et publier des contenus web accessibles	Classe virtuelle & présentielle
Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles	Classe virtuelle & présentielle
Formation dédiée aux experts accessibilité	Classe virtuelle & présentielle
Formation dédiée aux référents accessibilité	Classe virtuelle & présentielle

L'ensemble des collaborateurs de BPALC sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Actions planifiées sur 2025

Pour l'année 2025, **BPALC** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Nomination du référent accessibilité numérique BPALC dans le cadre du programme accessibilité du groupe	DGA pôle Ressource et Transformation	T2 2025	Fait	Nomination Référent	Référent pour la succursale
Mise en accessibilité	Identification des sites privatifs pour audit et remédiation	Référent accessibilité	T3 2025	Fait	6 sites (voir ci-dessus)	Audit remédiation à planifier pour 2026 pour une conformité à minima 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée. Pas de sites privatifs
Mise en accessibilité	Elaboration du budget d'audit de conformité au RGAA et au RAWEB des sites privatifs	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Budget au plan informatique 2026	Audit remédiation à planifier pour 2026 pour une conformité à minima 50%. La succursale de Luxembourg n'est pas concernée. Pas de sites privatifs
Mise en accessibilité	Elaboration du budget de remédiation pour mise conformité au RGAA et au RAWEB des sites privatifs	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Budget au plan informatique 2026	

Mise en accessibilité	Suivi des actions de mise en accessibilité du Groupe BPCE concernant les sites communautaires (audits de conformité et leur remédiation)	Référent accessibilité	T4 2025	En cours	Contacts réguliers avec les parties prenantes du Groupe BPCE	Contacts réguliers avec les parties prenantes du Groupe BPCE
Sensibilisation	Sensibilisations des premiers acteurs dans le cadre du programme accessibilité du groupe	Référent accessibilité local	T3 2025	Fait	Pilotage financier et tarification / Engagement et inclusion / Direction communication engagement coopératif impact / Habilitation et référentiels / Direction achats / Direction développement ressources humaines / Direction solutions informatiques et digitales / Développement informatiques / Direction développement des compétences	
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	DSID / Direction Développement des Compétences / Référent accessibilité	T4 2025	Fait	12 formations	Inclus formation pour les spécificités Luxembourgeoise
Plan d'actions annuel	Rédaction du plan d'action de l'année 2025	Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Disponible lors de la publication du plan d'actions 2025 dans les déclarations d'accessibilité	

Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	DSID/ Direction Développement des Compétences /Référent accessibilité	T4 2025	Fait	Plan de formation et budget au plan informatique 2026	
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité/Responsable du pôle réclamations	T4 2025	Fait		
Mise en accessibilité	Mise en accessibilité d'un contact pour les réclamations sur l'accessibilité	Référent accessibilité local/Responsables réclamations	T4 2025	Fait	Disponible sur le site communautaire et les sites privatifs	
Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » pour les projets Internet privatifs	Référent accessibilité local/Responsable application concerné	T4 2025	Fait	Direction Solutions informatiques et digitales / Développement informatiques	
Mise en accessibilité	Mise en accessibilité des brochures tarifications clients et collaborateurs	Responsable tarification	T4 2025	Fait	Pour une publication à partir du 01/01/2026	
Achats et relations prestataires	Identification des exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local/Service achats	T4 2025	Fait		
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année 2025	Référent accessibilité	T1 2026	A faire	Publication du plan d'actions 2026 dans les déclarations d'accessibilité	
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2026	Référent accessibilité	T1 2026	A faire	Publication du plan d'actions 2026 dans les déclarations d'accessibilité	

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	Octobre 2025	